

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uaو.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 19, Tome 2

Décembre 2025



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseyopo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Ben Yaya KONATÉ, Dia Aïssata Aïda DAO	
<i>Dynamiques territoriales de la criminalité et des vulnérabilités sociales à Montréal avant et pendant la covid-19 : une analyse spatiale comparée des enfants et des aînés dans trois arrondissements centraux</i>	750
Koffi Gabin KOUAKOU, Kiyofolo Hyacinthe KONÉ, Aya Christine KOUADIO	
<i>Analyse de l'incidence de l'exploitation de l'or sur les activités agricoles dans la zone aurifère Yaouré (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	767
FONO PASCALE CHRISTELLA, MEDIEBOU CHINDJI	
<i>Décentralisation et dynamiques du développement économique local dans le département de la Mvila (Sud-Cameroun)</i>	786
Rolland MOUSSITOU MOUKOUENGO, René NGATSE, Paul Gurriel NDOLO	
<i>Croissance démographique et spatiale de la ville de Brazzaville : dégradation environnementale et difficultés de gestion des déchets solides ménagers</i>	816
Daniel SAIDOU BOGNO, Martin ZOUA BLAO, Abaïcho MAHAMAT	
<i>Tendance climatiques et performance scolaire dans la plaine du Logone (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	840
Kpémame DJANKARI, Roseline KAMBOULE, Pounyala Awa OUOBA	
<i>Effets de la variabilité climatique sur la dégradation des terres agricoles dans la Région des Savanes au Nord Togo</i>	858
N'DRI Kouamé Frédéric, Kone Ferdinand N'GOMORY, KONATE TREMAGAN, Kouamé Marc Anselme N'GUESSAN	
<i>Dynamique urbaine et aviculture dans la ville de Bouaké : entre opportunité économique et dégradation environnementale</i>	879
AGBON Apollinaire Cyriaque, Sènami Fred MEKPEZE	
<i>Cartographie des contraintes à l'étalement urbain dans la commune de Sèmè-Podji (sud du Bénin)</i>	901
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpégnou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V.	
<i>Gestion des espaces frontaliers et sécurité dans l'arrondissement d'Igana (commune de Pobè)</i>	923

Joseph Saturnin DIEME, Henri Marcel SECK, Bonoua FAYE, Ibrahima DIALLO <i>Evolution de l'occupation des sols dans la commune de Mangagoulack de 1982 à 2025</i>	941
KANKPENANDJA Laldja, BAWA Dangnисso, ODJIH Komlan <i>Utilisations des terres et géomorphodynamique superficielle dans le bassin versant du Bonkoun au nord-Togo</i>	956
KOUADIO N'dri Ernest <i>Distribution spatiale des services urbains dans un contexte d'expansion urbaine à Bingerville en Côte d'Ivoire</i>	972
MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, TCHEKOTE Hervé, LARDON Sylvie <i>Mécanismes et défis de l'approvisionnement vivrier de la métropole Yaoundé par ses périphéries : cas de Nkometou, Nkolafamba et Mbankomo</i>	988
Fatimata SANOGO, Adama KEKELE, Laurent Tewendé OUEDRAOGO <i>Aménagement hydro-agricole et dynamique du front pionnier agricole dans le sous bassin versant Plandi 2 dans un contexte de migration agricole, Région du Guiriko (Ouest du Burkina Faso)</i>	1020
SAGNA Ambroise, BA Djibrirou Daouda, SECK Henri Marcel, DIATTA Hortense Diendene <i>Approche par télédétection de la dynamique spatio-temporelle des terres salées du Sous-Bassin du Kamobeul Bolong entre 1985 et 2015</i>	1038
LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth <i>Croissance urbaine et occupation spatiale dans la communauté urbaine d'Ignie (République du Congo)</i>	1059
Salifou COULIBALY <i>Croissance démographique et crise du logement dans la ville de Bingerville (Côte d'Ivoire)</i>	1076
KONAN Aya Suzanne <i>Les externalités socio-économiques de la transformation du manioc dans la ville de Toumodi (Côte d'Ivoire)</i>	1093
Daniel Guikahué BISSOU <i>Evaluation des pratiques écotouristiques dans les villages côtiers de la région de San Pedro : le cas du village Nero-Mer dans la sous-prefecture de Grand-Bereby</i>	1112

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye	1124
<i>Production de l'anacarde dans le nord-est de la Côte d'Ivoire : de l'espérance aux désarrois des paysans</i>	
Koly Noël Catherine KOLIÉ	1140
<i>Transports et développement socioéconomique en Guinée Forestière</i>	
N'GORAN Kouamé Fulgence	1061
<i>Déterminants sociodémographiques du tourisme nocturne dans la ville de Bouaké</i>	
KOUADIO Datté Anderson	1087
<i>Analyse de l'impact de la frontière Ivoiro-Ghanéenne sur les dynamiques migratoires dans la ville d'Abengourou (Est, Côte d'Ivoire)</i>	
Laetitia Guylia ROGOMBE, Nadine Nicole NDONGHAN IYANGUI, Marjolaine OKANGA-GUAY, Whivine Nancie MAVOUNGOU-MAVOUNGOU, Jean-Bernard MOMBO	1103
<i>L'urbanisation du grand Libreville : entre pression foncière et pression environnementale</i>	
Ramatoulaye MBENGUE	1118
<i>La gestion des déchets solides ménagers par réutilisation dans la commune de Ngor, Sénégal</i>	
Daniel GOMIS, Babacar FAYE, Abdou Khadre Dieylany Yatma KHOLLE, Agnès Daba THIAW-BENGA, Aliou GUISSÉ, Aminata NDIAYE	1135
<i>Dynamiques spatio-temporelles du couvert végétal dans le bassin arachidier de 1985 à 2017 : cas de l'Arrondissement de Djilor (Fatick, Sénégal)</i>	
KOUADIO Nanan Kouamé Félix	1158
<i>Restrictions sanitaires liées à la Covid-19 et résilience des commerçants de vivriers à Korhogo, Côte d'Ivoire</i>	
KOUADIO Akissi Yokebed, VEÏ Kpan Noel	1178
<i>Hévéaculture circulaire en zone rurale : une approche spatiale intégrée à la société des caoutchoucs de Grand-Béréby</i>	
SOM Ini Odette épse KOSSONOU, ASSOUMOU Tokou Innocent, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène	1197
<i>La production de l'igname dans le département de Bondoukou, une organisation encore traditionnelle</i>	

GBENOU Pascal	1218
<i>Utilisation des pesticides de synthèse et gestion des emballages vides dans la basse vallée de l'Ouémé (Bénin) : analyse diagnostique</i>	
GOLI Kouakou Camille, N'ZUÉ Koffi Pascal, ALLA Kouadio Augustin, KOUASSI Kouamé Sylvestre	1233
<i>La pêche à Béoumi : analyse du jeu des acteurs par la méthode Mactor</i>	
Déhalé Donatien AZIAN	1256
<i>Accès à l'eau potable a la population de la commune des Aguégués</i>	
Jean SODJI	1273
<i>Inconstance climatique et rendement agricole dans le bassin versant du fleuve Ouémé à l'exécutoire de Bétérou au Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	
ASSABA Hogouyom Martin	1290
<i>Impact de la mauvaise gestion des eaux usées sur l'environnement dans le 5^{eme} arrondissement de Cotonou (Afrique de l'ouest)</i>	
NIAMEY Ahou Laure Béatrice, YAPI Maxime, KOFFI Brou Émile	1307
<i>Insuffisance des équipements et dégradation de la qualité de l'enseignement dans les structures de formation technique et professionnelle dans le département de Bouaké (Centre nord de la Côte d'Ivoire)</i>	
KOUADIO N'guessan Arsène, SANGARÉ Nouhoun	1323
<i>Dynamique du mode d'habiter : de la précarité à la valorisation des matériaux locaux à Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	
Christelle Makam SIGHA, Paul TCHAWA	1338
<i>Rareté des terres et migrations paysannes à l'Ouest-Cameroun : cas des jeunes agriculteurs du département de la Menoua</i>	
HOUSSSEINI Vincent, AOUDOU DOUA Sylvain	1356
<i>Acteurs du commerce frontalier du marché de Dziguilao dans l'extrême-nord (Cameroun) : entre enjeux et complexité des relations</i>	
N'DOLI Stéphane Désiré Eckou, YMBA Maimouna, KAMANAN N'zi Franck	1371
<i>L'accès aux soins des enseignants à Bouaflé : une ville secondaire de la Côte d'Ivoire</i>	
TOURE Adama	1382
<i>La gouvernance foncière, entre tradition et modernisme dans le département de Dikodougou (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	

MECANISMES ET DEFIS DE L'APPROVISIONNEMENT VIVRIER DE LA METROPOLE YAOUNDE PAR SES PERIPHERIES : CAS DE NKOMETOU, NKOLAFAMBA ET MBANKOMO

MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, Assistant, Département de Géographie Environnement et Développement Durable, Université de Garoua (Nord-Cameroun),
Email : bricembarga41@gmail.com

TCHEKOTE Hervé, Professeur Titulaire, Département de Géographie-Aménagement-Environnement, Université de Dschang (Ouest-Cameroun),
Email : herve.tchekote@gmail.com

LARDON Sylvie, Directrice de Recherche INRAE Retraitee, UMR Territoires Clermont-Ferrand
Email : sylvie.lardon1@gmail.com

(Reçu le 18 août 2025 ; Révisé le 15 novembre 2025 ; Accepté le 29 novembre 2025)

Résumé

Depuis plusieurs décennies, la croissance démographique et l'urbanisation rapide de Yaoundé contribuent à modifier la problématique de l'approvisionnement alimentaire des citadins. L'augmentation de la charge démographique s'est en effet accompagnée d'une demande croissante en denrées alimentaires et en produits variés. En réponse à cette situation, l'agriculture vivrière aux portes de la ville se positionne comme une contribution à l'approvisionnement durable des ménages. Le présent article vise donc à partir des cas de Nkometou, Nkolafamba et Mbakomo, à identifier les mécanismes et les défis de l'approvisionnement vivrier de Yaoundé. Pour mener à bien ce travail, la méthodologie a nécessité outre l'observation et la revue documentaire, une enquête approfondie avec 18 entretiens et 574 questionnaires administrés. Les résultats de l'étude révèlent qu'au-delà des conditions naturelles et climatiques, l'accès aux terres (héritage, achat, don ou location), la main d'œuvre et les capitaux sont les mécanismes de la production vivrière périphérique de Yaoundé. Grâce à ces mécanismes, des flux marchand et non marchand s'opèrent de la périphérie vers Yaoundé et vice-versa ceci de manière constante marquant ainsi l'interconnexion de ces deux espaces. À partir de ces flux, des défis multiples émergent et engendrent de nouvelles formes de gouvernance visant à élaborer une stratégie territoriale durable.

Mots clés : croissance démographique, urbanisation, approvisionnement vivrier, périphérie, interconnexion

MECHANISMS AND CHALLENGES OF FOOD SUPPLY IN THE METROPOLITAN AREA OF YAOUNDE BY ITS SUBURBS : THE CASES OF NKOMETOU, NCOLAFAMBA, AND MBANKOMO

Abstract

For several decades, population growth and rapid urbanization in Yaoundé have contributed to changing the issue of food supply for city dwellers. The increase in population has been accompanied by growing demand for food and other products. In response to this situation, subsistence farming on the outskirts of the city has become a source of sustainable food supply for households. This article therefore aims to identify the mechanisms and challenges of food supply in Yaoundé, based on the cases of Nkometou, Nkolafamba, and Mbankomo.. To carry out this work, the methodology required observation and documentary review, as well as an in-depth survey with 18 interviews and 574 questionnaires administered. The results of the study reveal that, beyond natural and climatic conditions, access to land (inheritance, purchase, donation, or rental), labor, and capital are the mechanisms of food production in the Yaoundé periphery. Thanks to these mechanisms, commercial and non-commercial flows operate constantly from the periphery to Yaoundé and vice versa, marking the interconnection between these two areas. These flows give rise to multiple challenges and generate new forms of governance aimed at developing a sustainable territorial strategy.

Keywords : population growth, urbanization, food supply, suburbs, interconnection

Introduction

L'agriculture urbaine et périurbaine dans les villes d'Afrique sub-saharienne est un phénomène vaste et complexe. Elle est devenue d'ailleurs l'objet de nombreux débats et travaux scientifiques au cours de ces dernières décennies (E. Hatcheu, 2003. p. 14 ; S. Dauvergne, 2011, p.22). Cette agriculture qui se déroule à la périphérie des villes ou à l'intérieur de celles-ci (quand le périurbain est intégré à la ville) utilise des ressources dont la terre, l'eau, l'énergie, et la main-d'œuvre (pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine) (FAO, 1999, p. 1) et suppose au moins deux acceptations. La première est que la ville entoure ou envahit un espace rural et son agriculture devient périurbaine, sans que les techniques et les types de production changent. La deuxième acceptation est que l'avancée de la ville transforme les pratiques agricoles pour les rendre plus compétitives et plus compatibles avec les exigences de la ville (A. Yemmafouo, 2013, p. 184).

D'une importance grandissante, l'agriculture périurbaine n'est plus à démontrer aussi bien pour les ménages ruraux qu'urbains. La demande alimentaire permanente inhérente à la croissance urbaine incite les paysans à produire davantage pour répondre aux sollicitations des consommateurs urbains. Le moteur de la croissance

urbaine va au-delà de la fonction administrative pour une fonction économique axée sur la relation que chaque ville entretient avec sa périphérie et les métropoles nationales, voire sous-régionales (A. Yemmafouo, 2019, p. 12). En effet, la nécessité d'approvisionner les villes impose une dynamique entre les lieux d'échanges et de consommation ; les zones de ravitaillement et de production (S. Racaud, 2013, p. 110). Cette dynamique à l'origine des relations de plus en plus directes entre bassins de production et centre de consommation, interpelle l'approche filière pour explorer les circuits d'approvisionnement d'une métropole comme Yaoundé : il s'y développe de fait de nouveaux flux en réponse à la demande d'approvisionnement parfois à partir des lieux très éloignés, mais de plus en plus proche (C. Kaffo *et al*, 2021, p 289 ; B. Mbarga 2023, p. 191).

Depuis des décennies, les régions de l'Ouest et du grand Nord au Cameroun sont les principales zones de production des denrées alimentaires des ménages de Yaoundé. Ces régions, en effet, concourent aussi bien au ravitaillement de la ville qu'à son approvisionnement que ce soit en macabo-taro, patate douce, maïs, plantain, arachide dans les proportions respectives de 59%, 83%, 79% et 37%, 85% (A. N'sangou, 1977, p. 35). Mais, en raison, des fortes demandes en produits vivriers tant au niveau national que sous-régional, ces régions, à elles seules, ne parviennent plus à assurer un approvisionnement durable de Yaoundé du fait de nombreuses contraintes qui limitent l'engagement des producteurs. C'est notamment le système agricole extensif, un réseau routier déficient, le faible rôle des marchés ruraux et celui des « buyam-sallam », l'inflation des prix des produits, et des infrastructures souvent « dépassées ». S'il est vrai que l'hinterland éloigné de Yaoundé assure l'approvisionnement et le ravitaillement de sa population par le biais des marchés ruraux, il est cependant nécessaire de rappeler que la problématique d'approvisionnement durable de cette métropole suscite encore de vives inquiétudes.

A preuve, la ville de Yaoundé à l'exemple d'autres villes du pays a été frappée par des émeutes de la faim au cours de l'année 2008, émeutes dues essentiellement à la crise alimentaire. En guise de réponse à cette situation, l'Etat dès les années 2009 a consolidé sa politique de développement à travers la mise sur pied du Document Stratégique de Croissance et de l'Emploi (DSCE) et du document sur la vision du Cameroun émergent à l'horizon 2035, avant de créer en 2011 la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) et actualiser en 2016 la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR). Plus encore, le pays vient d'opter pour une seconde stratégie nationale de développement (horizon 2020-2030), stratégie qui ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements

fondamentaux dans les structures productives, industrielles, financières, administratives, sociales et environnementales.

Ainsi, la ville de Yaoundé doit désormais son approvisionnement et son ravitaillement en produits vivriers, non seulement à son arrière-pays éloigné, mais aussi à son hinterland proche (Lékié, Nyong et So'o, Mefou, Nyong et Mfoumou). Cet hinterland qui se positionne d'ailleurs comme une aubaine, répond aux sollicitations des ménages urbains en tubercules, légumes et légumineuses, céréales, fruits et féculents. En effet, des quantités considérables de ces denrées alimentaires proviennent au quotidien des nombreuses campagnes de cet hinterland proche en direction des marchés centraux et autres lieux de vente de Yaoundé.

Fort de ce qui précède, la question que se pose cette recherche est celle de savoir quels sont les mécanismes ainsi que les défis à relever de la production vivrière de Nkometou, Nkolafamba et Mbankomo en faveur de Yaoundé ?

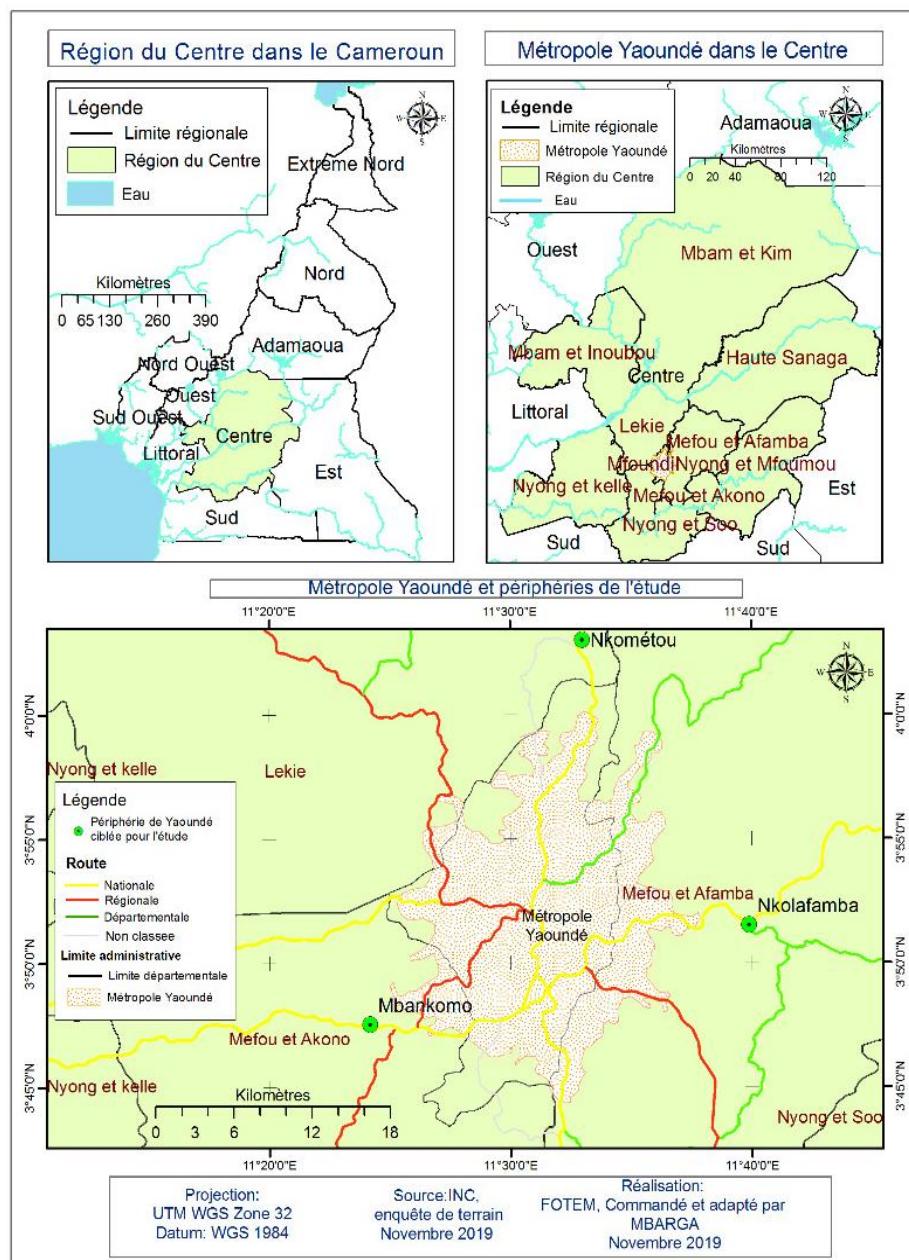
Le présent travail a donc pour objectif d'identifier les différents mécanismes nécessaires à la production vivrière périphérique de Yaoundé, ainsi que les défis y afférent en vue d'un approvisionnement durable des ménages.

1. Matériels et méthodes

1.1. Site d'étude

La présente étude couvre la métropole de Yaoundé et sa périphérie Nord, Est et Sud-Ouest, notamment Nkometou dans le département de la Lékié, Nkolafamba dans la Mefou-et-Afamba et Mbankomo dans la Mefou-et-Akono. La métropole Yaoundé est située dans la Région du Centre. Celle-ci s'étend bien au-delà des limites du département du Mfoundi et de ses sept arrondissements et précisément entre le $3^{\circ}43'20''$ et $4^{\circ}3'20''$ N puis entre le $11^{\circ}28'30''$ et $11^{\circ}10'0''$ E, avec sur une superficie de plus 18 000 ha soit un peu plus de 180 km² (figure 1).

Figure 1 : carte de localisation du site de l'étude



Source : Mbarga (2019)

Le choix de la périphérie de Yaoundé susmentionnée comme principale zone d'investigation a été motivé par deux raisons principales. La première tient au dynamisme assez particulier des bassins de production et du rôle des marchés de cette périphérie dans l'approvisionnement de cette métropole. L'étude entend ainsi approfondir de nouvelles formes de relations qui se sont établis entre ces espaces au fil des ans. La deuxième raison est liée à la spécialisation de ces localités dans les cultures maraîchères ou vivrières plus ou moins spécifiques et la construction des circuits propres. Il est à noter que la périphérie Ouest de Yaoundé n'est pas moins dynamique que celle de l'étude. D'ailleurs les localités comme Sa'a, Okola, Obala, Monatélé pour ne prendre que ces cas, constituent des grands bassins de production

vivriers et maraîchers et jouent un rôle majeur dans l'approvisionnement alimentaire de cette métropole via le marché Mokolo ou même celui de NKolbisson. Compte tenu des ressources assez limitées qui ne permettaient pas de couvrir une étude à grande échelle, le travail s'est limité à la seule périphérie Nord, Est, et Sud-Ouest.

1.2. Méthodes

Dans l'impossibilité de disposer d'une base de données fiable et afin de répondre aux objectifs visés par l'étude, l'échantillonnage par choix raisonné a été privilégié. Elle a permis de définir de façon péremptoire le profil des individus statistiques devant faire partie de l'étude. La méthode de boule de neige a aussi permis d'avoir des répondants tant au niveau des commerçants, des transporteurs que des clients. Toutefois, pour assurer la représentativité de l'échantillon retenu, les critères tel que la présence et le rôle joué par les différents acteurs dans le processus d'approvisionnement vivrier de la ville de Yaoundé, le type de produits vendus (produits vivriers) par les commerçants (de la périphérie que de l'hinterland éloigné) et la typologie des clients (clients venant à Yaoundé et les transporteurs de produits vivriers des villes périphériques à Yaoundé) ont été retenus. Au demeurant, cinq cents soixante-quatorze (574) individus statistiques ont été enquêtés ; soit deux-cent vingt (220) commerçants-agriculteurs de l'hinterland proche ; deux-cents (200) acheteurs/revendeurs ; cent-trente (130) transporteurs et vingt-quatre (24) commerçants de l'hinterland lointain de Yaoundé. La répartition de ces individus statistiques (tableau 1) est ainsi faite en raison des structurations des espaces marchands qui précisent parfois les nombres de commerçants, de transporteurs et de clients qui exercent dans ces espaces.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon des personnes enquêtées de l'étude

Localités Qualités	Nkometou			Mbankomo			Nkolafamba		
2. Personnes enquêtées (sur les marchés)	Effectif absolu de personnes enquêtées	Effectif total estimé de personnes à enquêter	Taux de sondage en %	Effectif absolu de personnes enquêtées	Effectif total estimé de personnes à enquêter	Taux de sondage en %	Effectif absolu de personnes enquêtées	Effectif total estimé de personnes à enquêter	Taux de sondage en %
Commerçants-agriculteurs	77	103	75	77	130	59	66	143	46
Tubercules et racines	77	103	75	77	130	59	66	143	46
Légumes et légumineuses									
Fruits									
Céréales									
Féculents									
Transporteurs	30	/	/	30	/	/	70	/	/
Brouettiers et pouseurs	0	0	0	0	0	0	10	95	11
Taxi	5	/	/	5	/	/	5	/	/
Mototaxi	10	/	/	10	/	/	10	/	/
Opep/voiture personnelle	15	20	75	15	30	50	45	50	90
Clients	70	/	/	60	/	/	70	/	/
Consommateurs	35	/	/	35	/	/	40	/	/
Revendeurs	35	/	/	25	/	/	30	/	/
Total	177	/	/	167	/	/	206	/	/

Source : Mbarga (2023)

L'analyse des données qualitatives s'est faite à travers l'analyse des contenus. Elle a permis grâce à l'analyse du discours de déceler le contenu latent des interviews conduits auprès des personnes ressources. Elle a reposé sur une démarche en trois étapes : la lecture des retranscriptions des interviews, la classification des éléments textuels selon un certain nombre de catégories d'analyse préalablement définies (champ lexical, sémantique, rhétorique, etc.) et l'interprétation des catégories référencées afin de mettre en relief les déterminants sociaux et contextuels des exposés analysés. L'analyse statistique a été privilégiée pour ce qui est des données quantitatives. Ainsi, tout juste après la validation des différents questionnaires d'enquêtes, des masques ont été conçus dans un logiciel Excel 2016 et dans un logiciel SPSS 17. À l'issue de l'administration des questionnaires, le dépouillement a principalement consisté au renseignement de ces masques qui ont permis de générer de manière automatique les tendances. Les indicateurs des statistiques descriptives et inférentielles (calcul de fréquence, corrélation, etc.) ont permis enfin de caractériser de manière schématique et explicite l'ensemble des données collectées. Un ensemble de figures ont été produites sur cette base via les tableurs Excel et SPSS susmentionnés. Les cartes mobilisées dans ce travail, notamment celles de la localisation de la zone d'étude, des flux liés à l'approvisionnement de Yaoundé ont été réalisées à l'aide du logiciel Qgis version 3.16. Les images satellites de leur part ont été confectionnées à partir des opérateurs de satellite NASA notamment de Landsat 5 et 8. Les prises de vues à l'aide d'un smart phone étaient également d'un apport considérable.

2. Résultats

2.1. *L'approvisionnement vivrier périphérique de Yaoundé : des mécanismes multiples*

2.1.1. *De l'étalement urbain et de l'évolution des terres agricoles dans les périphéries de Yaoundé : une approche diachronique*

Ville coloniale, Yaoundé est fondée en 1889 par les Allemands et restructurée en 1916 par les Français, après la victoire des troupes alliés sur l'Allemagne. À l'origine, la ville remplit des fonctions scientifiques, puis militaires, avant de se hisser en capitale politique du protectorat Allemand au début de la première guerre mondiale. Sa croissance s'est faite de manière lente et progressive, l'exode rural qui en est le principal moteur étant orienté à la base, pour les raisons économiques, vers la ville de Douala. L'expansion urbaine de Yaoundé ne s'accentue réellement qu'au début des décennies 1990, non seulement du fait de la crise économique, mais aussi et surtout en raison des multiples crises politiques qui ont accompagné le vent de la démocratie dans le pays, particulièrement dans la ville de Douala. L'analyse diachronique des cartes d'occupation des sols (figures 2 et 3) permet d'apprécier

cette croissance, qui s'est faite de manière singulière sous fond d'étalement urbain. En effet, sur une image satellitaire de la région du Centre de 1987 (figure 2), il apparaît clairement que les espaces agricoles autour de Yaoundé ne forment que de simples taches granuleuses autour de l'aire urbaine avec une faible accentuation vers le Sud, et l'Est encore essentiellement rurale.

À l'observation, il y a une nette césure dans l'occupation des sols, qui laisse apparaître clairement un espace urbanisé et au loin, principalement vers Batchenga, Ntui, Sa'a, Bandjock, etc. des espaces ruraux. En effet, les Allemands arrivent à Batchenga, Ntui et Bandjock vers 1900 par Nachtigal. Ils y introduisent la culture du cacao, puis le maraîchage. La Société d'Exploitation Industrielle et d'Allumettes (SEITA) est créée ainsi en 1928. Cette société va améliorer le niveau de vie des populations en employant beaucoup de fils du coin, ce qui favorisera le début de l'urbanisation de la zone autour de 1944, avec la création d'une mission catholique, la création d'une école catholique et d'un dispensaire. En 1980, la zone de Batschenga en l'occurrence verra l'installation des équipements de la SNEC, du réseau électrique, du réseau SCANWATER.

L'image diachronique de 2015 (figure 3) montre une nette croissance urbaine de la ville de Yaoundé avec ses contours plus ou moins définis. On remarque à première vue, une accentuation de la périurbanisation qui se porte progressivement vers le Nord le long de la nationale n°1, vers l'Ouest, le long de la nationale n°3 et vers l'Est, le long de la nationale n°10. Ensuite, on observe une densification des formes de mise en valeur agricoles qui présage le développement ou l'intensification de l'agriculture urbaine et de l'agriculture périurbaine, dans la quasi-totalité des arrondissements de Yaoundé et ses environs. Enfin, dans la proche périphérie de la métropole, on remarque l'essor d'un réseau de villes secondaires qui s'organise (Soa, Obala) ainsi que l'intensification des formes d'exploitation agricoles dans la périphérie lointaine.

Figure 2 : Occupation de sols de Yaoundé et sa périphérie en 1987

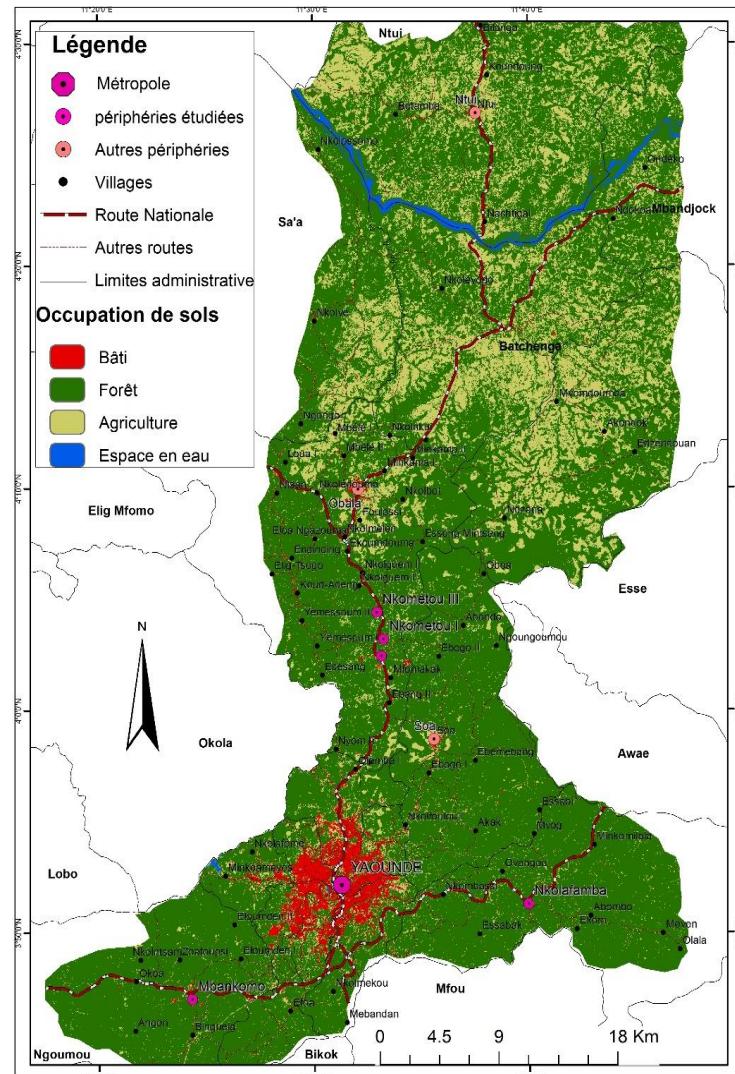
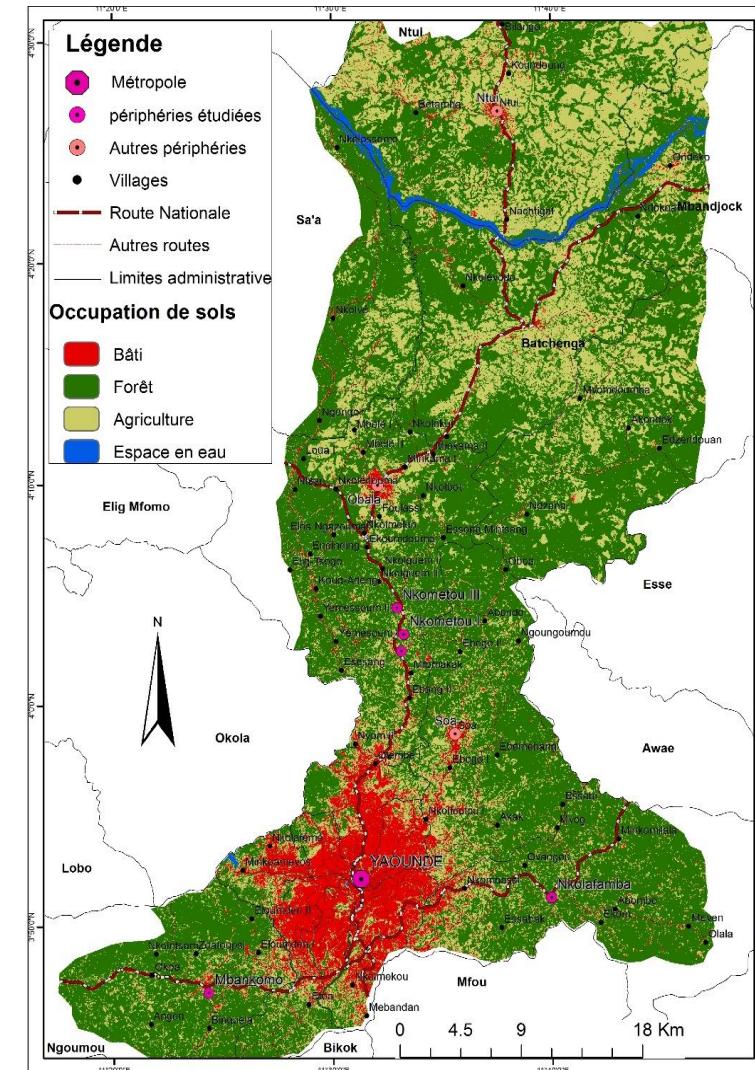
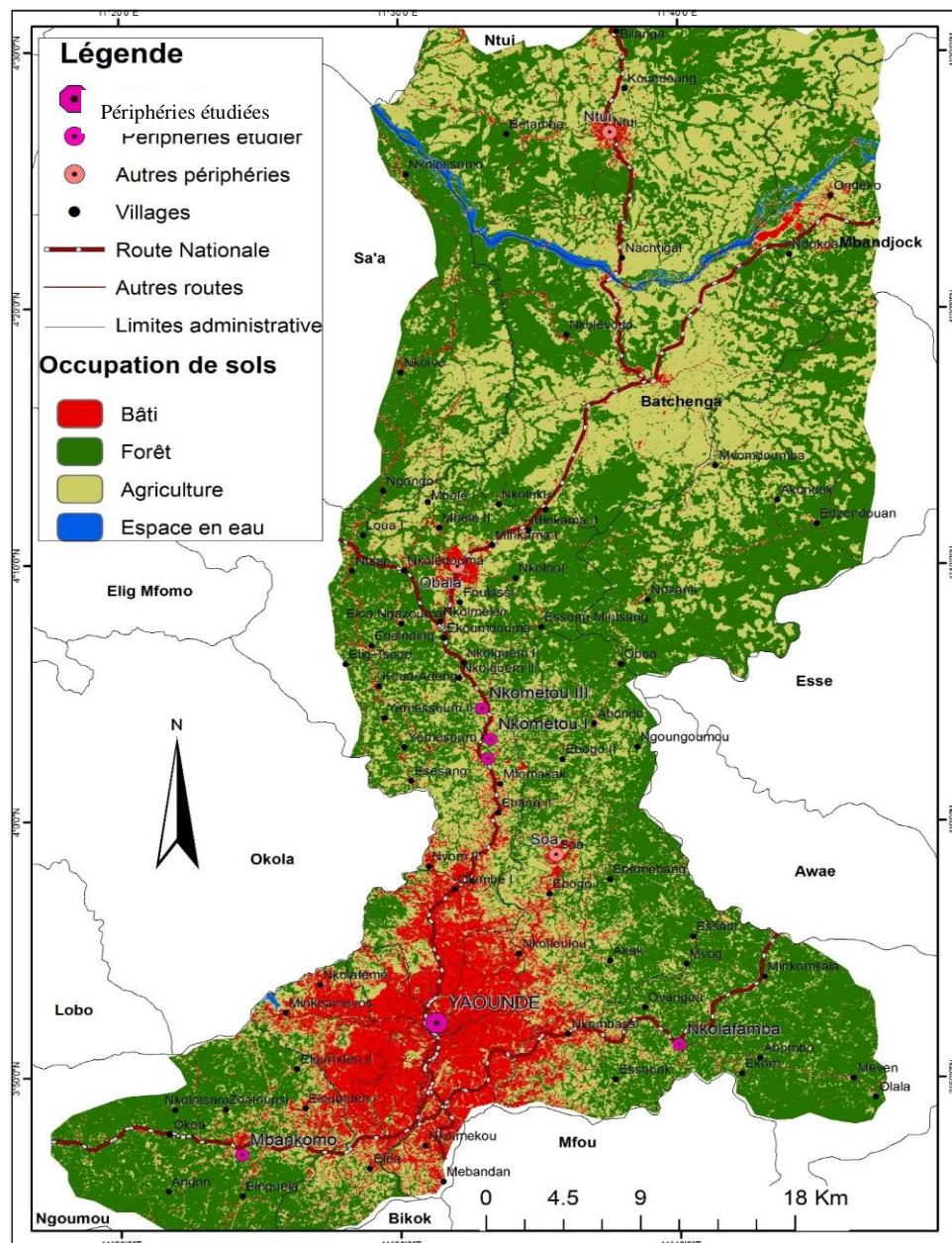


Figure 3 : Occupation de sols de Yaoundé et sa périphérie en 2015



Une image diachronique de 2021 (figure 4) montre une exacerbation de l'étalement urbain de Yaoundé. À l'Ouest, la ville s'étend désormais jusqu'à la périphérie de Bankomo et à l'Est Nkombassi fait partie du périurbain de Yaoundé. Au Nord, la ville de Soa est presque phagocyté par Yaoundé. On note une intensification de l'occupation agricole du sol qui forme une courrone autour de l'espace urbanisé. Cette occupation est particulièrement exacerbé vers Soa, Obala, Nkolofamba et Mbankomo.

Figure 4 : Occupation de sols de Yaoundé et sa périphérie en 2021



Source : Image Landsat 5 (NASA, 2021)

Ainsi, en près de vingt ans, l'étalement urbain de Yaoundé a entraîné une confusion des limites de la ville, à celles du Mfoundi. Cet étalement s'est accompagné non

seulement d'une densification de l'agriculture périurbaine, mais également d'une restructuration des terres agricoles dans la proche périphérie de la ville.

2.1.2. La reconfiguration des terres agricoles et les grands bassins de production agricole à la périphérie de Yaoundé

2.1.2.1. Une mutation des espaces agricoles périphériques

La terre est le principal levier de la production spatiale dans et autour des villes africaines. Avec l'expansion urbaine et la croissance démographique particulièrement exacerbée, l'accès à la terre et surtout son appropriation devient un important enjeu de développement aussi bien des centres urbains que des périphéries. Dans la périphérie de Yaoundé, on observe depuis la fin des décennies 1980 une mutation rapide des modes de production spatiale. L'étalement urbain, porté par la recherche de nouveaux espaces de lotissement, agrandit en effet l'espace urbanisé et favorise une reconfiguration dans l'occupation des sols. Ce faisant, les réserves foncières qui servaient autrefois d'espaces de production autour de la ville se transforment progressivement en quartiers populaires où il n'existe plus, dans bien des cas, le moindre mètre carré de terrain inoccupé (Medong, Awae, Nkometou, Nkolbissong, etc.).

Dans de telles perspectives, l'accès à la terre sort progressivement des canons classiques (légaux) ou traditionnels (droit coutumier) et épouse des contours hétérogènes où le primat des initiatives et des décisions se crée et se reconfigure autour des « vendeurs de terre ». Les multiples réformes foncières et domaniales intervenues pendant la colonisation et après l'indépendance, dans l'optique de favoriser le développement économique et social, ainsi que l'aménagement du territoire (D.Tjouen, 1982, p. 212) en consacrant le domaine public, le domaine privé et un domaine national, n'ont pas réellement apporté une solution durable à la mise en valeur des terres, notamment dans et autour des grandes métropoles comme Yaoundé. La volonté acharnée de détruire les caractères collectifs et inaliénables de la terre par la consécration des droits de propriété individuelle crée en effet une compétition foncière et un mitage rapide qui détournent les espaces périphériques de leur usage agricole. L'expansion urbaine dans la proche périphérie de Yaoundé ne se limite pas simplement au terrain viabilisé ou non accidenté, mais touche également les zones accidentogènes et les bas-fonds exploités à des fins agricoles. Toute chose qui amène les agriculteurs tantôt à exploiter de petites surfaces (moins d'un hectare) autour de la métropole, tantôt à se porter au-delà de la périphérie à la conquête de l'hinterland.

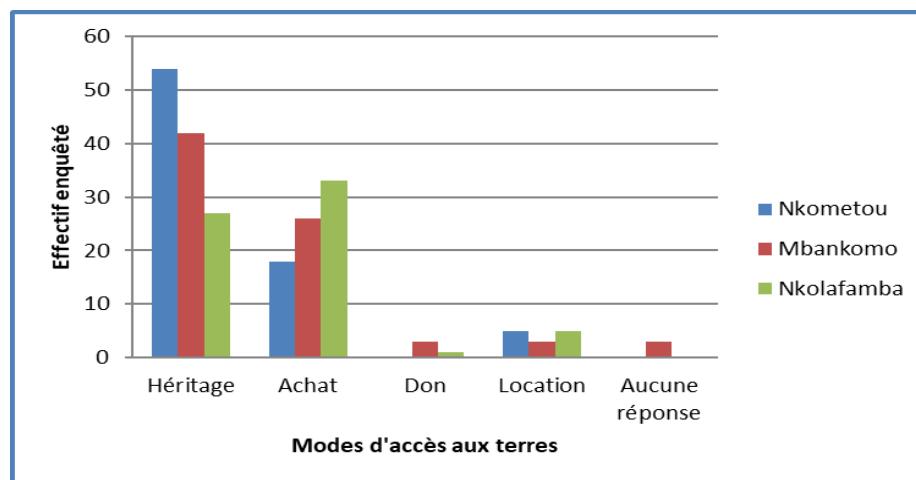
2.1.2.2. Un déplacement des terres agricoles vers l'hinterland

Face aux contraintes foncières qui limitent grandement les perspectives agricoles autour de Yaoundé et surtout la forte demande alimentaire de la métropole, l'hinterland se positionne comme un support pour son approvisionnement vivrier. Plusieurs facteurs sont favorables à cette portée vers l'hinterland : l'accès facile à la terre, l'accessibilité de la main d'œuvre et la rentabilité des investissements.

❖ *L'accès à la terre en périphérie de Yaoundé : entre essence et dynamique*

Quatre modes d'accès à la terre sont recensés des enquêtes auprès des commerçants-agriculteurs de Nkometou, Mbankomo et Nkolafamba au profit du développement agricole et en faveur de l'approvisionnement vivrier de Yaoundé. Il s'agit spécifiquement de : l'héritage, l'achat, le don et la location (figure 5).

Figure 5 : Modes d'accès aux terres des commerçants-agriculteurs enquêtés de la périphérie de Yaoundé



Source : Mbarga (2023)

Mode d'acquisition des terres le plus observé en Afrique, l'héritage est le transfert d'un bien d'une personne propriétaire à une autre personne qui ne l'est pas. Ce processus de négociation se fait au sein des familles à Nkometou, Mbankomo et Nkolafamba au fil des générations. Il représente respectivement dans ces localités, 44%, 34% et 22% des transactions foncières. En effet, après le décès du chef de famille, la portion de terrain qu'il laisse revient à un enfant ou est répartie entre ses enfants. Deux catégories d'héritage s'en suivent dès lors : l'héritage simple où la portion du terrain et tout ce qui s'y trouve est léguée à l'ayant droit, et l'Usufruit où le bien est légué à deux personnes l'un bénéficiant de la parcelle et l'autre de ses investissements. Il est donc clair que les parcelles de terres appartiennent encore à des familles dans la périphérie de Yaoundé, car celles-ci, dans le souci d'assurer un lendemain meilleur pour leur progéniture, ont opté pour la pérennisation du bien ancestral.

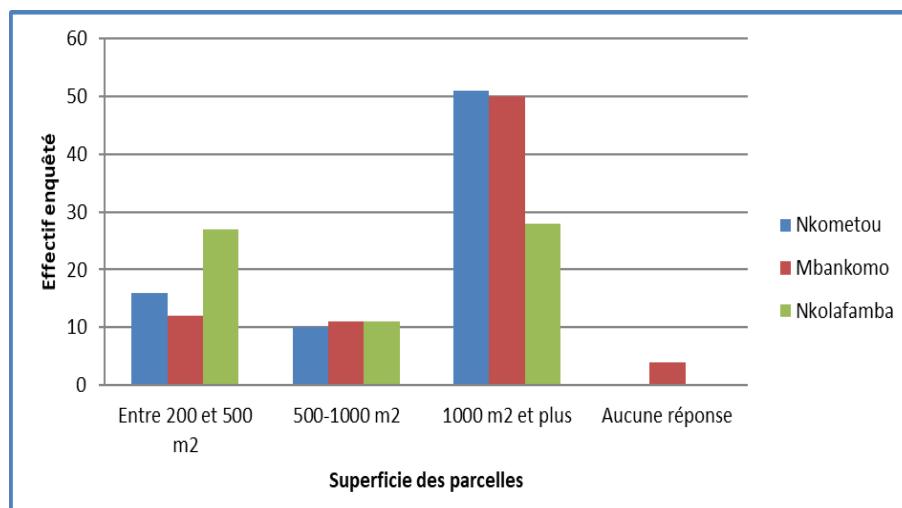
Moyen d'accès à la terre le plus en vogue, l'achat dans le jargon foncier, est en fait une sorte d'arrangement qui a pour but de se procurer un terrain ou une terre à travers un échange monétaire. Celui-ci se négocie entre le propriétaire du terrain et l'acheteur. Cette forme de négociation (découlant de l'héritage en grande partie) qui se fait le plus souvent entre les propriétaires détenteurs des terres et les allogènes venant des horizons divers, est majoritairement représentée à Nkolafamba (43%) et à Mbankomo (34%) ; elle l'est moins à Nkometou (23%). En effet, dans le souci d'améliorer leurs conditions de vie, les propriétaires terriens ou héritiers à Nkolafamba et à Mbankomo, vendent leurs terres, des lots pour la plupart, aux allogènes et en particulier les Bamilékés. Si pour les propriétaires terriens le souci d'avoir de l'argent pour satisfaire les besoins essentiels (manger, se vêtir, se divertir etc.) guide très souvent leurs actions, le désir d'entreprendre une activité (plus ou moins économique), est celui qui oriente l'action des allogènes. Ces derniers d'ailleurs achètent les terres pour bâtir, mais avant d'y parvenir, au préalable préfèrent mettre leur terre en valeur au moyen de l'agriculture.

Mode d'accès tout aussi particulier, le don de la terre est une forme de transaction qui consiste à remettre de façon définitive la terre qui nous appartient à une quelconque personne. Ce type d'accord fait le plus souvent entre les personnes ayant un bon rapport, est fortement représenté à Mbankomo et à Nkolafamba (75% et 25%). En effet, des avis des enquêtés ancrés dans ce mode d'acquisition des terres, les parcelles de terrain acquises sont la résultante des situations ayant prévaluées dans les localités. A Mbankomo par exemple, aux dires de ces enquêtés, avant les années 2000, dans le souci d'assurer le développement de Mbankomo (jadis vaste réserve forestière), le maire de l'époque octroyait les terres aux fonctionnaires en service dans la commune, ceci via des lotissements. Une fois les lots attribués, les fonctionnaires se devaient de les mettre en valeur au bout de 2 à 3 ans, faute de quoi les parcelles de terre reviendraient à des tiers.

Cette situation perçue comme une aubaine, et ayant profité à certains, s'est très vite transformée en un facteur de trouble. C'est ce qui amena le préfet du département de la Mefou et Akono de l'époque au cours de laquelle les troubles se sont déclenchés, à mettre un terme à cette initiative communale. A Nkolafamba en revanche, les terres issues des dons sont le fruit quelques fois de négociations entre un propriétaire terrien et son bénéficiaire. En effet, les autochtones n'ayant pas quelques fois la possibilité et les moyens de lancer la procédure d'immatriculation de leurs terrains, ont fait recours à des avocats afin d'obtenir un titre foncier. Une fois la procédure terminée et le titre foncier obtenu, ces autochtones (propriétaires fonciers) en guise de récompense, ont offert de petits lots de terrains de leurs parcelles à leurs bienfaiteurs.

La location des terres pour l'activité agricole est cette occupation temporaire d'une parcelle par le locataire. C'est aussi une forme de mise à la disposition de la terre à un individu. Elle se fait sous la base d'un contrat entre le propriétaire de la parcelle et le nécessiteux et est d'ailleurs proscrite entre autochtones. Elle est de l'ordre de 39% à Nkometou, 38% à Nkolafamba et 23% à Mbankomo. Ces forts taux de locations de terres dans ces localités s'expliquent simplement par le fait qu'il y a encore des terres vacantes. Prisées ainsi pour l'agriculture essentiellement, deux types de locations ont été relevés dans l'étude : la location simple et la location-vente. Dans la location simple (forme de transaction foncière la plus pratiquée par les fonctionnaires allogènes) les négociations en termes d'acquisition se sont effectuées sous forme de contrat. Le locataire a loué la parcelle qu'il a mise en valeur pour une durée limitée et sans projet de l'acheter plus tard. Avec la location-vente (une forme de transaction foncière qui s'opère par un accord entre deux acteurs qui sont le terrien et le locataire), les bases de la négociation reposent sur l'achat de la parcelle par le locataire dans le futur. Que ce soit à Nkometou, Mbankomo ou encore à Nkolafamba, les parcelles de terres héritées, achetées, données ou louées aux enquêtés s'étendent sur des superficies très variées (figure 6).

Figure 6 : Aperçu des superficies des parcelles des commerçants-agriculteurs enquêtés de la périphérie de Yaoundé



Source : Mbarga (2023)

L'essentiel des enquêtés ont des parcelles de terres de moins 1 hectare pour leur activité agricole. Quelques-uns occupent des parcelles qui avoisinent les 5 hectares et ou tout au plus. Ceci est de fait, le résultat de l'héritage parental d'un vaste domaine (photo 1). Cette situation est, sans aucun doute, un rapide moyen d'expression, de mise en valeur de la terre et surtout une opportunité d'extension et d'intensification des pratiques agricoles.

Photo 1 : Parcelle de terre d'une famille à Mbandoumou (Mbankomo)



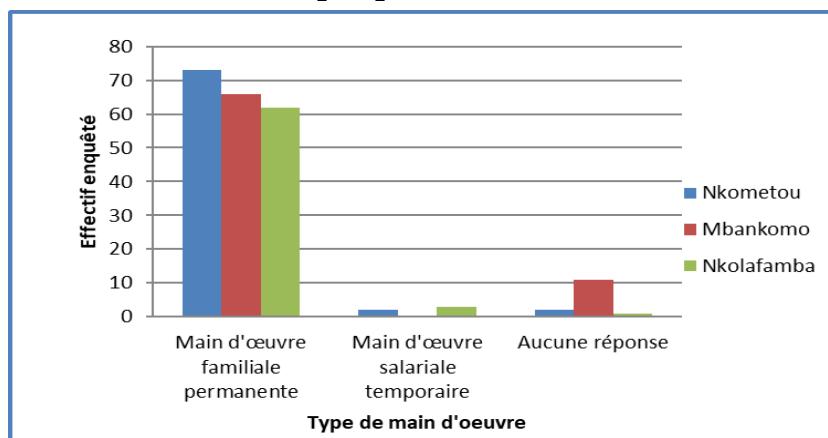
Source : Mbarga (2023)

La photo 1 est une parcelle d'une famille dans le village Mbandoumou à Mbarkomo. Celle-ci est de 7 hectares, et est destinée à la culture de tubercule (manioc, macabo). Cette parcelle est au cœur d'une agriculture vivrière certes extensive, mais aussi intensive, en raison des cultures qui s'y pratiquent.

- ❖ *La main d'œuvre agricole, un petit métier relativement compétitif dans la périphérie agricole de Yaoundé*

La main d'œuvre agricole est l'un des principaux maillons nécessaires à la production agricole. À Nkometou, Mbarkomo et Nkolafamba on en distingue deux types : la main d'œuvre familiale ou permanente et la main d'œuvre salariale ou temporaire (figure 7).

Figure 7 : Type de main d'œuvre agricole des commerçants-agriculteurs enquêtés de la périphérie de Yaoundé



Source : Mbarga (2023)

La main d'œuvre familiale représente plus de 60 % d'après les enquêtés. Elle constitue la principale force de travail dans les champs. Elle est composée des parents géniteurs, des enfants et de la parenté plus ou moins éloignée. D'ordinaire, celle-ci n'est pas salariale, mais les intervenants reçoivent des compensations financières après l'écoulement de la production. Leur nombre est fonction de la taille des ménages. Ainsi, selon le type des travaux à effectuer, l'urgence de l'activité et la saison, la main d'œuvre familiale est renforcée par celle salariale pour permettre aux entrepreneurs d'avancer rapidement dans leurs travaux.

La main d'œuvre salariale se spécialise selon les formes de contrats passés entre les travailleurs et les employeurs en trois groupes spécifiques : les tâcherons, les saisonniers et les ouvriers. Dans le premier groupe les intervenants sont spécialisés dans travail à la tâche ; lequel est ordinairement journalier. Ils sont payés à la fin de la journée, ce qui leur permet d'aller d'une plantation à une autre au gré des sollicitations. Le deuxième englobe les personnes qui investissent l'activité à des moments précis du calendrier agricole lorsqu'ils estiment que le besoin en main d'œuvre se fait ressentir (préparation des champs, saclage, récolte, etc.). La durée de leur labeur est fonction de la tâche à accomplir cependant, elle varie ordinairement entre une semaine et un mois. Cette catégorie d'intervenant ne perçoit son dû qu'une fois le travail terminé. La troisième catégorie regroupe l'ensemble des travailleurs qui ont passé un contrat de travail formel ou tacite avec les entrepreneurs agricoles (photo 2). Ces derniers sont à la base de l'essor dans les différents bassins de production d'un salariat agricole plus ou moins prospère. De ces trois formes d'intervention, les tâcherons et les saisonniers sont de loin les plus actifs. Bien souvent, les activités menées constituent pour eux un moyen de générer leurs revenus subsidiaires ou nécessaires pour résoudre un problème ponctuel. Mieux encore, leur engagement partiel dans les champs leur donne le temps soit d'investir dans des activités connexes, soit de travailler dans leur propre champ.

Photo 2 : Main d'œuvre salariale dans un champ à Nkolafamba



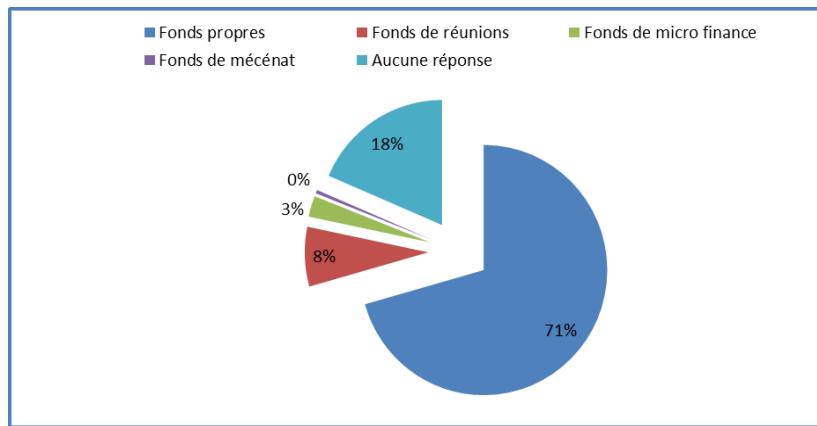
Source : Mbarga (2023)

La photo 2 présente la main d'œuvre salariale en pleine séance de défrichage dans un champ à Nkolafamba. Le nombre varie en fonction de la tâche à mener et surtout de la nature du contrat passé entre l'entrepreneur agricole et les travailleurs. La base de la négociation est très souvent la « journée », c'est-à-dire la durée moyenne d'une journée de travail qui est de 10 heures (de 7 heures à 17 heures). En fonction des sollicitations, certains exploitants de grandes superficies construisent parfois des petites cases dans les champs afin de passer des nuits sur place ou d'abriter les travailleurs. Le but étant de prolonger la journée de travail au-delà des heures réglementées et de faciliter la reprise du travail très tôt à l'aurore. A partir de ce moment la durée de travail est conditionnée par l'épuisement du travailleur.

❖ *De la mobilisation des fonds d'investissements et de leurs rentabilités*

Dans l'espoir d'avoir permanemment des rendements agricoles meilleurs à Nkometou, Mbankomo et Nkolafamba, les producteurs mobilisent des fonds propres auxquels sont quelques fois associés des fonds de réunions, de micro finance, et rarement de mécénats (figure 8) pour débuter leur activité. Plus tard survient la création et l'adhésion aux organisations paysannes dont le but visé est non seulement l'accès aux financements, mais aussi aux appuis multiformes des programmes/projets du MINADER et des institutions internationales (sensibilisations, formations, renforcements de capacités, dotations d'intrants agricoles...).

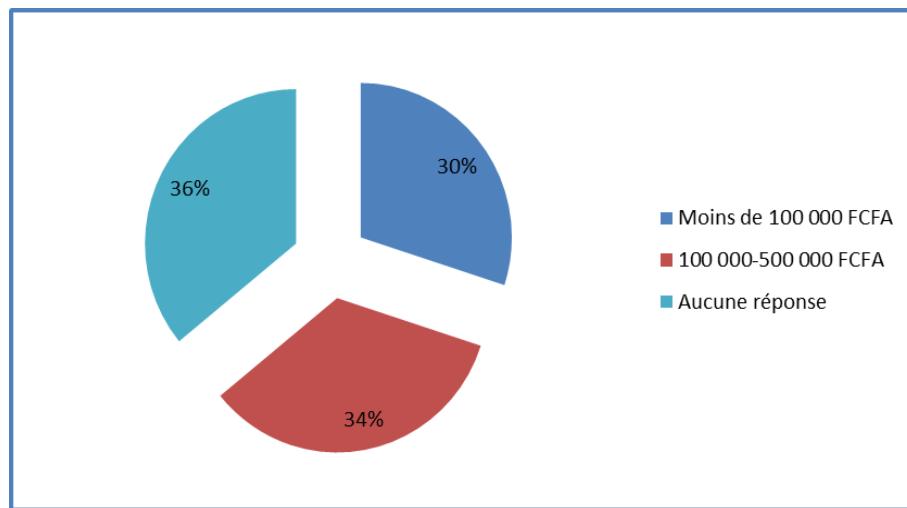
Figure 8 : Aperçu des proportions des stratégies de mobilisation de fonds de développement agricole des paysans individuels et collectifs



Source : Mbarga (2023)

La mobilisation des fonds propres (71%) est en effet, la stratégie majeure déployée par les paysans producteurs pour le financement agricole. Cette mobilisation est due aux effets de la crise des années 1980, crise qui s'est traduite par la baisse du prix des produits de base sur le marché mondial et par le désengagement de l'État de ses missions régaliennes. Ainsi, afin d'éviter tout risque ou désagrément, les paysans préfèrent financer sur fonds propre leur agriculture en attendant un quelconque appui. Les fonds propres proviennent en fait des pensions retraites, des ventes précédentes de produits vivriers, et du petit commerce d'animaux (volailles, caprins, ovins et mammifères notamment les petits rongeurs attrapés dans les pièges montés dans les champs etc.) et d'autres activités économiques du secteur informel. Les fonds des réunions et ceux des micros-finances, très souvent sont d'un apport non négligeable pour les producteurs (figure 9). Malheureusement les taux de ces derniers sont très faibles (8% pour les fonds de réunions et 3% pour les fonds de micros-finances). Ces faibles taux expliquent à suffisance le faible niveau d'engagement et de vie sociale des populations du plateau Sud Cameroun, contrairement à celles des Hautes Terres de l'Ouest où les organisations sociales, solidement établies (tontines et micros-finances), permettent de maintenir l'équilibre du milieu rural de la région (H. Tchekoté, 2004, p. 186).

Figure 9 : Aperçu des proportions des montants des fonds propres des paysans individuels et collectifs de la périphérie de Yaoundé



Source : Mbarga (2023)

Les producteurs ont besoin, à la lecture de cette figure, d'au moins 100 000 FCFA pour amorcer le travail agricole dans chacune de leur localité (Nkometou, Mbankomo, Nkolafamba). Ces montants, permettent d'assurer les dépenses allouées aux campagnes culturelles, à travers l'achat des outils, la préparation des champs, la mobilisation de la main d'œuvre, l'achat des semences, des intrants, et l'entretien des cultures et les récoltes.

2.2. Défis à relever pour un approvisionnement vivrier périphérique de Yaoundé durables : des opérations protéiformes

2.2.1. La nécessité de garantir une production agricole soutenable et de qualité

2.2.1.1. Le défis des variabilités climatiques ou l'invite de la mise sur pied d'un système agricole moderne

Aux dires des producteurs de l'étude, les productions agricoles d'années en années font face aux variabilités climatiques. Cette situation nécessite une mutation de l'agriculture vers un système moderne, adapté non seulement à la modification du calendrier agricole, mais surtout tourné vers les pratiques agricoles durables telles que la suppression des labours, l'irrigation des champs, la réduction de la déforestation, la régénération des sols, etc. Si la suppression des labours est souvent présentée comme un moyen de limiter l'érosion hydrique et qui permet d'améliorer la structure du sol (présence des débris végétaux en surface qui constituent l'humus, résistance à la dégradation de la composition du sol et de sa perméabilité), la collecte de l'eau ou irrigation par aspersion, est fondamentale. D'ailleurs, près des champs se trouvent bien des fois des ruisseaux ou rivières qui permettent de faire l'agriculture

de contre-saison. Des aménagements pour irrigation grâce aux motopompes ou tourniquets seraient d'un apport capital pour les champs. La réduction de la déforestation, cette pratique (souvent associée à la dégradation des sols) qui consiste à diminuer le défrichement des forêts vierges pour la création de nouveaux champs (dont la technique agricole jadis utilisée est l'agriculture itinérante sur brûlis) passera donc par la mise en valeur des jachères en adoptant une technique qui ne consiste pas à brûler la parcelle avant de cultiver, mais à défricher simplement les herbes qui se dégraderont plus tard d'elles-mêmes.

2.2.1.2. La nécessité de maîtriser des itinéraires techniques et de relever la production

De nombreux facteurs concourent à la baisse des rendements agricoles dans les principaux bassins de production situés en périphérie de Yaoundé. C'est notamment la non-maitrise des itinéraires techniques de culture et l'utilisation des variétés locales de semences à faible potentiel de rendements ou vulnérables aux maladies. Face à ces manquements, il est urgent pour les services techniques compétents (postes agricoles, PNVRA, etc.) de renforcer l'encadrement et le suivi des producteurs. Certains partenaires du développement, tels que le SAILD à travers son journal « La Voix du Paysan », ont fait de ce chantier leur principal cheval de bataille. C'est ainsi que les fiches techniques de culture sont élaborées par les experts pour renseigner les producteurs sur les conditions favorables de mise en culture, les techniques culturales, les méthodes de conservation des récoltes, les comptes d'exploitation, les expériences paysannes, etc. En raison de leur rareté due aux coûts de production et aux pertes post-récoltes, les semences de certains produits, à l'instar de l'igname, restent très élevées. A cela s'ajoute une fertilité des sols à la fois faible et en déclin, le stress hydrique ainsi que les ravageurs et les maladies, principalement les virus, et les champignons. Remédier à ces manquements, nécessite donc un recours à la production de plants de bonne qualité depuis les lieux de stockage jusqu'à dans les champs. D'ailleurs à ce sujet, L'IITA, ainsi que diverses autres organisations, ont intensifié leurs efforts de recherche en matière de développement et des technologies émergentes telles que la micropropagation et la multiplication de la vigne, afin de produire des minitubercules de 50 à 150 g donnant lieu à des semences d'igname d'environ 500 g. Le projet « Yam Improvement for Income and Food Security in West Africa » qui s'en est suivi, a connu un réel succès en matière de recherche. Les retombées sont de ce fait : le développement d'outils d'indexation des virus sensibles et des protocoles de gestion de la qualité des semences en vue de générer des semences d'ignames propres et de qualité.

Avec l'utilisation des variétés locales vulnérables aux maladies, des produits tels que le manioc, connaissent malheureusement non seulement de longues périodes de maturation et bien plus encore de faibles potentiels de rendements. Les effets

néfastes ici sur ces cultures sont : les pourritures des racines tubéreuses, les pertes des tiges et racines par les prédateurs, des maladies et du manque de boutures. Solutionner ces problèmes comme le proposent les recherches de l'IITA et les institutions de recherche africaines, requiert donc l'utilisation des variétés améliorées résistantes à de multiples maladies ou ravageurs, à maturation précoce et à rendement élevé, qui ont le potentiel d'augmenter la productivité de 30 à 40 tonnes/ha. Ainsi, pour donner suite aux recherches de l'IITA, les variétés améliorées de manioc de trente-deux pays africains ont pu produire environ 384 variétés à haut rendement entre 1970 et 2014. Ces variétés présentent des rendements élevés et de bons niveaux de résistance à de nombreuses maladies et à de multiples ravageurs, et ont une qualité acceptable pour l'alimentation humaine et animale et les usages industriels en Afrique. Mais, bien que la combinaison de ces nouvelles variétés et de pratiques agronomiques améliorées soit susceptible d'accroître d'au moins 40% les rendements par unité de surface (avec le taux d'adoption par les petits exploitants agricoles qui reste malheureusement faible), il est plus qu'important d'avoir une large diffusion de ces variétés. Cette diffusion doit donc être assurée par un système fiable, qui prend en compte ou implique l'administration centrale, les structures spécialisées, les services déconcentrés, et les chefs de postes agricoles (acteurs de proximité d'accompagnement des agriculteurs).

2.2.2. La nécessité d'assurer une meilleure gouvernance des marchés

2.2.2.1. Le défi de la mise sur pied des infrastructures de base adaptées aux besoins des commerçants

Dans les marchés périphériques formels, les hangars sont généralement construits par les communes pour l'activité commerciale et son encadrement. Ces hangars ne suscitent malheureusement pas l'intérêt et la convoitise de tous les commerçants. En effet, ceux-ci, dans la plupart des cas, ne sont adaptés à l'offre des commerçants et leurs étroitures limitent leur accès. Les commerçants investissent de ce fait grandement les cours, occasionnant des encombres et s'exposant aux intempéries (pluies, vents, chaleurs extrêmes), aux risques sécuritaires (agressions, vols). De même, les espaces marchands communément investis ne prévoient pas des magasins pour le stockage ou le conditionnement des produits. Ceci impose une contrainte supplémentaire aux producteurs qui échelonnent leurs récoltes en fonction des jours de marché pour gérer les risques de mévente ainsi qu'aux commerçants qui sont très souvent contraints de brader leur marchandise pour éviter de faire de multiples navettes entre les domiciles et les lieux de commerce. Et, très souvent, les marchés sont même relativement distants des gares routières et des points de stationnement pour embarquement et déchargement des produits, ce qui ne facilite pas les mobilités et le transport des marchandises.

Les manquements sus-relevés constituent à plusieurs égards des facteurs limitants pour l'essor des activités commerciales dans ces espaces dédiés. Les autorités communales devraient de ce fait s'investir dans la mise en place d'une série d'équipements adaptés à toutes les filières alimentaires et au poids démographique et économique des espaces d'échange. La construction des espaces de stockage est également nécessaire pour surmonter les problèmes de transport (manque de moyens de transport, mauvais état des routes empêchant l'accès aux marchés, manque de frais de transport etc.) et pour conditionner davantage les denrées en cas de mévente ou en périodes de contre saison ou d'abondance. Mieux encore, un réseau de marchés de proximité doit pouvoir être créé et entretenu à partir de la mise sur pied des gares routières et des points de chargement ou de déchargement dans les marchés.

2.2.2.2. Le défi du renforcement de la sécurité autour des marchés

Les marchés périphériques de Yaoundé comme tous les espaces d'échanges font face à des risques d'insécurité liés aux maraudeurs et voleurs. Ces derniers profitent, très souvent, des intempéries auxquelles sont exposés non seulement les commerçants (car préférant les cours des marchés au détriment des hangars), mais aussi les clients pour commettre leur forfait (vols, agressions). Certains profitent même de la fatigue de certains commerçants (cas du marché Nkometou II et qui dorment pour attendre les clients au petit matin) pour agir. Etant présents presque tous les jours sur les marchés périphériques, les forces de maintien de l'ordre sont les acteurs sur lesquels la sécurité permanente des personnes et de leurs biens serait assurée. En effet, pris au sens large et dans le contexte d'un rassemblement de personnes spontané, organisé ou subi (cas des marchés périphériques de Yaoundé), le terme de « maintien de l'ordre », définit surtout l'action de la force publique pour faire respecter la loi et pour assurer ou rétablir la continuité des différentes activités d'une collectivité : vie sociale, administration, gouvernement, commerce et services. Cette action des forces sur le terrain, de nature préventive puis éventuellement répressive, est normalement précédée par une action éducative et souvent complétée par une action judiciaire.

Ainsi, constituée des postes de contrôle mixte (police, gendarmerie, douanes et agents des eaux et des forêts), la force de maintien de l'ordre en périphérie de Yaoundé travaille au quotidien avec les populations riveraines pour la sécurité des personnes et de leurs biens. Leurs actions seraient davantage considérables dans les marchés à travers les contrôles inopinés des acteurs en présence et les gardes à vue de tout contrevenant aux lois en vigueur. La sécurité des usagers et des marchandises dans les marchés périphériques serait aussi durablement assurée si elle se renforce par les soins de l'éclairage public et/ou de sociétés de gardiennage.

2.2.2.3. Le défi de l'assainissement des espaces de commerce

Dans les marchés périphériques de Yaoundé, la gestion individuelle des déchets pose de sérieux problèmes autant pour les commerçants, les clients que les transporteurs. Ces derniers créent à proximité des lieux de ventes de grands dépotoirs d'ordures de toutes sortes (planche 1). De manière pratique, les commerçants préfèrent ordinairement laisser leurs ordures près de leur comptoir au terme des ventes, prétextant de les assainir au moment opportun (le lendemain ou généralement le jeudi ou vendredi, jours de nettoyage collectif des marchés, cas des marchés Nkoabang, Nkometou II). D'autres encore se contentent juste des balayages et nettoyages par jet d'eau des comptoirs. Ces opérations ont lieu en fin d'après-midi, à un moment où les commerçants sont censés avoir quitté le marché. Mais une difficulté vient du fait que beaucoup de marchandises demeure sur place.

Planche 2 : Mauvaise gestion des déchets dans les marchés périphériques de Yaoundé

Dépôt d'ordures sauvages au marché de Nkometou II



Dépôt d'ordures sauvages au marché de Mbankomo



Dépôt d'ordures sauvages au marché de Nkolafamaba



Source : Mbarga (2023)

La planche 2 présente en image photo A un dépôt sauvage d'ordures à quelques mètres du marché de Nkometou II. Celles de B et de C sont réciproquement les dépôts d'ordures des marchés Mbarkomo et Nkoabang, créés en plein marché, limitant ainsi la libre circulation des personnes. Ces dépôts d'ordures sont déversés sur ces endroits durant toute la semaine en attendant qu'ils soient enlevés en fin de semaine voire au moment opportun. Dans bien des cas, les populations riveraines des marchés contribuent elles aussi à l'agrandissement des dépotoirs d'ordures sauvages dans les marchés avec leurs déchets ménagers. Ces dépotoirs (qui tendent à se généraliser dans tous les marchés) génèrent avec le temps les nuisances olfactives qui sont comme on le sait une forme de pollution atmosphérique, ce qui à terme se positionnent comme de réels obstacles pour le bon déroulement des ventes et achats sur les marchés.

Les compétences des communes en matière d'assainissement sont de ce fait vivement interpellées. Cette intervention qui nécessite la participation active de tous les intervenants qui investissent les marchés ne devraient pas se limiter uniquement à l'installation des bacs à ordures et l'enlèvement des ordures, mais bien aussi à leur traitement (avec les constructions des sites de stockage et de traitement des déchets) comme c'est le cas avec la commune de Dschang, qui à travers l'Agence Municipale de Gestion de Déchets (AMGED) participe à l'assainissement de la commune à travers l'aménagement des sites de décharge et de traitement des déchets organiques en vue de la fabrication du compost. La démarche doit également viser à doter les marchés en sanitaires pour contenir l'expression des besoins naturels des usagers des marchés ainsi que les formes de pollution y afférentes.

2.2.3. La nécessité d'assurer une meilleure interconnexion entre Yaoundé et son hinterland

2.2.3.1. Le défi de la lutte contre les tracasseries policières et la corruption

Le transport des vivres conditionne la qualité, la compétitivité et surtout la régularité de l'approvisionnement des marchés. La législation en la matière (notamment pour le transport routier) prescrit, dans le cas du Cameroun, de disposer d'un certain nombre de documents pour la régularisation de l'activité. Cependant, les transporteurs ne disposent pas toujours de la totalité de ces pièces requises dans la périphérie de Yaoundé et, par conséquent, sont régulièrement interceptés par les forces de maintien de l'ordre dans les postes de contrôle mixte, où ils déboursent malheureusement des sommes d'argent contre des pénalités et contraventions. Les sommes déboursées minimalement pour gérer ces interpellations sont de 500FCFA pour les mototaxis et de 1000FCFA pour les taxis ou opep. Le poids et les tailles des charges des produits vivriers sur certains taxis ou véhicules personnels (opep), jouent généralement en défaveur des transporteurs. Si, sur l'ensemble des tronçons

des zones d'études, l'on dénombre très peu de poste de contrôle mixte (01 poste sur le tronçon Yaoundé-Nkometou, 01 poste sur le tronçon Mbankomo-Yaoundé et 01 poste sur le tronçon Yaoundé-Nkolafamba), il faut dire que l'existence des postes de contrôles simples et inopinés des policiers et des gendarmes constituent un réel chemin de croix pour les transporteurs car les motifs de leur présence sont parfois des plus fantaisistes et des plus arbitraires. Les pratiques des policiers et gendarmes à l'égard des commerçants et des transporteurs peuvent s'apparenter dès lors à de la corruption. C'est à partir de 1987 que les évêques du Cameroun ont dénoncé pour la première fois les méfaits de la corruption sur l'économie nationale. En 1990, l'épiscopat précise que la corruption généralisée dans l'impunité était la principale cause de la crise dans le pays (E Hatcheu, 2003, p. 346). D'après l'église catholique, la corruption était devenue un mode de vie largement partagé au Cameroun donnant l'impression de la tolérance, de l'acceptation et de l'institutionnalisation. Les dénonciations de Transparency International ont seulement confirmé et amplifié ce constat. Les pratiques de corruption nuisent fortement à l'efficacité de l'approvisionnement des villes au Cameroun. Raison pour laquelle, afin de faire face à la corruption et aux tracasseries policières, il serait important pour les transporteurs de s'acquitter des pièces requises pour le transport inter et interurbain (la taxe à l'essieu ; la licence de transport ; la « carte bleue » ; la patente de transport ; l'assurance ; la vignette ; le stationnement). Ils doivent dans la même perspective assurer l'entretien régulier de leur véhicule (visites techniques, vidanges) pour permettre la réactivité, la flexibilité, la rapidité et la sécurité lors de leurs multiples navettes. Les usagers en règles devraient en tout état de cause dénoncer les tracasseries et les pratiques de corruption auprès de la Commission Anticorruption (CONAC), l'institution publique chargée d'assainir la moralité publique.

2.2.3.2. Le défi de contenir l'inflation

Les prix des produits vivriers sur les marchés périphériques sont fixés par chaque commerçant-agriculteur. Ces prix, établis certes en fonction du capital investi et d'autres charges liées à l'activité agricole (transport, pertes, coût de la main d'œuvre etc.) n'obéissent pas toujours à une logique précise. Ainsi, ils varient d'un produit à l'autre, d'une période à une autre (saison sèche et saison pluvieuse) ou pire encore d'un client à l'autre. Une fois acheminés à Yaoundé, les produits arborent de nouveaux prix, une fois encore fixés selon le bon sens des revendeurs. À ce moment, on assiste à une des hausses exponentielles selon que l'on soit en présence des grossistes, des semi-grossistes ou des détaillants. Toute chose qui rend donc difficile l'approvisionnement durable de certains ménages tant certains produits sont même vendus presque au double de leur prix d'achat, voire avec quelques centimes additionnels de FCFA, peu importe leur quantité. Ce comportement tient essentiellement à l'asymétrie de l'information entre les différents intervenants de la

filière d'une part et entre les grossistes, semi-grossistes, détaillants et les clients d'autre part. Dans un tel contexte, la digitalisation des transactions ainsi que la mise en place des systèmes d'informations sur les marchés aideraient les clients fidèles et potentiels clients à identifier les lieux de production, à connaître les quantités disponibles, et à estimer les coûts. Aux commerçants-agriculteurs, les informations sur les quantités des productions locales de même que leurs disponibilités, aideraient à pratiquer des prix concurrentiels, à réguler l'écoulement des produits en fonction des périodes d'abondance ou de pénurie et à régulariser leurs gains. Pour les collectivités locales, un bon système d'information permettrait une meilleure prise en charge des activités et des acteurs sur les marchés, favoriseraient une programmation plus fiable de la demande et de l'offre alimentaire. Ceci aiderait même à mieux planifier les aménagements des marchés ou les constructions d'autres marchés dans les espaces communaux.

2.2.3.3. La nécessité de soutenir le ravitaillement continu de la métropole

La forte croissance urbaine (démographique et spatiale) observée autour de Yaoundé depuis la fin des décennies 90 a mis en relief d'importants déséquilibres dans le système d'approvisionnement vivrier de cette métropole. Face à la pénurie récurrente de certains vivres sur les marchés, à l'inflation entretenue par les commerçants et au faible taux de pénétration des marchés ou de leur incapacité à couvrir l'ensemble des quartiers résidentiels, le gouvernement a créé en 2011 la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP). Cette mission avait pour but d'assurer l'approvisionnement et la commercialisation des produits de grande consommation (tubercules, céréales etc.) dans les villes du Cameroun à travers les ventes périodiques des produits sur les marchés. Malheureusement, cette mission se meurt à petit feu, faute de budget. De plus, il a été remarqué que les commerçants de cette institution ne sont rien d'autres que les commerçants revendeurs ou bayam-sallam au détriment des commerçants-agriculteurs. Ces derniers, toujours dans une dynamique de recherche de revenus, ne feraient que limiter l'approvisionnement durable des Yaoundéens. Il est donc judicieux pour les commerçants revendeurs de stabiliser ou de revoir à la baisse les prix des produits une fois sur les marchés de Yaoundé et/ou de laisser la place aux commerçants-agriculteurs (qui offrent des produits de qualité à des prix raisonnables) sur les marchés périodiques de la MIRAP.

3. Discussions

L'urbanisation de Yaoundé, comme celle des grandes métropoles africaines, est marquée par des schémas qui leur sont spécifiques, voire propres. Ces spécificités découlent tantôt de l'histoire, notamment de la colonisation qui a favorisé dans

certains pays ou régions une hyperpolarisation de certaines villes (Kinshasa, N'Djamena, Brazzaville), tantôt des conjonctures politique (crise politique, insécurité, etc.) ou économique (crise économique) qui ont engendré les dynamiques particulières dans et autour de ces villes. En effet, depuis la crise économique de la fin des décennies 1980, la croissance urbaine autour de Yaoundé laisse apparaître une double réalité dans sa périphérie. Il s'agit d'une part d'une périurbanisation, particulièrement agressive qui épouse le visage de l'étalement urbain dans les périphéries Nord, Est et Ouest de la ville et d'autre part d'un accroissement des terres agricoles qui épouse dans bien des cas des allures d'une « colonisation agricole ». Porté par la recherche de nouveaux espaces de lotissement, cet étalement urbain favorise une reconfiguration dans l'occupation des sols. Ce faisant, les réserves foncières qui servaient autrefois d'espace de production autour de la ville se transforment progressivement en quartiers populaires où il n'existe plus, dans bien des cas, le moindre mètre carré de terrain inoccupé : il y a une évolution du cadastre qui attribue l'essor des agricultures urbaine et périurbaine aussi bien à la croissance urbaine qu'aux stratégies d'occupation de l'espace. Le déplacement des espaces agricoles vers l'hinterland est ainsi facilité par les mécanismes d'accès à la terre peu contraignant notamment l'héritage et l'achat (A. Yemmafouo, 2013, p. 184 ; H. Tchekoté et B. Mbarga, 2020, p. 176 ; B. Mbarga, 2023, p. 169). Paradoxalement, bien que les services des cadastres rentrent généralement en œuvre dans les procédures de cession, soit de manière formelle ou informelle, la sécurisation foncière n'est pas toujours de mise dans les localités d'enquête. Quoiqu'il en soit, la disponibilité des terres favorise l'essor de l'agriculture dans les principales zones d'enquête. L'essentiel des enquêtés exploite des parcelles de terres de plus d'un hectare, ce qui prévaut, en cas du respect des techniques agronomiques, l'obtention des rendements appréciables. Mieux encore, l'exploitation des parcelles, relativement importante, crée une dynamique autour de la main d'œuvre agricole, qui est une source de revenus avec des incidences économiques plus moins marquées. Ceci est d'autant plus clair qu'on observe une dynamique des systèmes agricoles dans les périphéries faisant l'objet d'étude. La nécessité de répondre aux besoins alimentaires sans cesse croissants des villes entraîne une reconfiguration des paysages agraires et des spéculations produites. Sur ce point, on note par exemple l'entrée en scène du maraîcher et du vivrier marchand (maïs, haricot, etc.) qui prennent progressivement le dessus sur le vivrier traditionnel, spécialisé dans la production des tubercules. Dans le même ordre d'idée, le paysan ordinaire cède de plus en plus la place à l'entrepreneur ou encore au paysan-commerçant, selon sa capacité à investir aussi bien les sphères de la production que ceux de la commercialisation. Les formes de gestion de ce paysage, lieu de confrontation de différents acteurs aux intérêts souvent contradictoires, demeurent en discussion dans de nombreuses métropoles.

Les défis à lever en vue de l'approvisionnement vivrier durable de Yaoundé soulevé par l'étude vise à faire des périphéries de véritables bassins agricoles. La réflexion a ainsi mis en avant la nécessité de garantir une production agricole soutenable et de qualité, d'assurer une meilleure gouvernance des marchés ainsi qu'une meilleure interconnexion entre Yaoundé et son hinterland. En effet, l'expansion de la ville de Yaoundé s'accompagne d'une hausse des besoins alimentaires des citadins, lesquels ne sont pas spécifiques à cette métropole. Les denrées qui viennent de l'hinterland profond sont ainsi destinées à plusieurs marchés concurrentiels tant nationaux qu'internationaux comme le démontre E. Hatcheu (2003, p. 367) à partir du cas spécifique de Douala. Il n'y a donc nécessité de développer autour de Yaoundé un bassin agricole destiné prioritairement aux besoins de cette métropole. Atteindre cet objectif nécessite de lever l'ensemble des contraintes tant structurelles que conjoncturelles qui pèsent sur la production dans les principaux bassins de production périphériques. Il s'agit en la circonstance de hâter la modernisation de l'agriculture afin de l'adapter aussi bien aux exigences des changements climatiques qu'à ceux de rentabilité et de qualité. Mieux encore, un accent particulier doit être réservé à l'aménagement des infrastructures et à la gouvernance des marchés qui sont les points de chute des produits cultivés et les points de départ de l'approvisionnement de la métropole. Pour favoriser une bonne flexibilité dans l'interconnexion entre ces deux espaces, il est aussi judicieux de bien organiser les filières, d'ouvrir les bassins de production aux marchés et de limiter les tracasseries multiples, phénomène que E. Hatcheu (2003, p. 395) appréhende comme une des conséquences de la bureaucratie et de la corruption. Les communes, dans leur posture d'agent de développement, apparaissent dans cette perspective comme des principaux acteurs en ce qui concerne les actions à engager. En donnant une impulsion spécifique à la production en favorisant l'accès aux marchés ou aux échanges aménageant les espaces de commerce, elles rendent les territoires compétitifs et plus attractifs. Comme le souligne G. Ndock (2013, p. 268), leur action est décisive dans toute volonté de transformation méliorative et pérenne de la conjoncture socioéconomique locale. Ainsi, dans le domaine des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire (SADA) des ménages, les initiatives des communes dans les périphéries de Yaoundé sont limitées autour des constructions et aménagements des marchés. Pourtant, les questions sur l'accompagnement et le suivi des commerçants, le mauvais état et manque des routes, les bonnes gestions et les modernisations des marchés demeurent. La collaboration entre autorités communales et autorités sectorielles est donc plus que nécessaire pour garantir aux SADA de Yaoundé une plus grande efficacité. La MIRAP est de loin une preuve évidente de cette collaboration, sauf que dans son fonctionnement, celle-ci ne met pas un accent particulier sur les producteurs en accourageant leur participation active sur les espaces d'échange.

Conclusion

En définitive, à l'accès aux terres (héritage, achat, don ou location), sont les mécanismes de production agricole de Nkometou, Mbakomo et Nkolafamba en vue de l'approvisionnement vivrier de Yaoundé. Une fois la terre acquise par un propriétaire, elle est valorisée prioritairement pour le bâti, et l'agriculture ensuite, aux moyens du capital humain et du capital financier. De nombreux villages dans les localités sus évoquées constituent, dès lors, les bassins de production vivrière en faveur de Yaoundé et d'ailleurs. Dans ces différents bassins de production, des types d'agriculture, systèmes, techniques culturales et outillage sont pratiqués et utilisés en vue de la production de tubercules, légumes, fruits, céréales et produits oléagineux. En ce qui concerne la durabilité de l'approvisionnement de Yaoundé, retenons que de nombreux défis sont à relever. Ils sont d'ordres climatiques, techniques et opérationnels. C'est notamment : le défi des variabilités climatiques ou l'invite de la mise sur pied d'un système agricole moderne, la nécessité de maîtriser des itinéraires techniques et de relever la production, la nécessité d'assurer une meilleure gouvernance des marchés, le défi de la mise sur pied des infrastructures de base adaptées aux besoins des commerçants, le défi du renforcement de la sécurité autour des marchés, le défi de l'assainissement des espaces de commerces, la nécessité d'assurer une meilleure interconnexion entre Yaoundé et son hinterland, le défi de la lutte contre les tracasseries policières et la corruption, le défi de contenir l'inflation et la nécessité de soutenir le ravitaillement continu de la métropole.

Références bibliographiques

DAUVERGNE Sarah, 2011, Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique sub-saharienne (Yaoundé et Accra) : une approche de l'intermédialité en géographie, Thèse de Doctorat en Géographie. ENS de Lyon. 394p.

FAO, 1999. *Questions relatives à l'agriculture urbaine, Focus [en ligne]*, mis en ligne le 29 janvier 1999, URL : <http://www.fao.org/Ag/fr/magazine/9901sp2.htm> [consulté le 10 novembre 2025].

HATCHEU TCHAWE Emile, 2003, L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs, Thèse de Doctorat en Géographie. Paris I Panthéon Sorbonne. 455 p.

KAFFO Célestin, BEKONO AKAMBA Cynthia Judith, BINELE KOUNA Sandrine Marlise, DONGFACK TIOMO Emmanuel, 2021, « Croissance urbaine, dynamiques des bassins agricoles périphériques et contribution à l'approvisionnement des marchés de Yaoundé (centre, Cameroun), In *Connexion villes-campagnes au Cameroun*.

Pour des solutions rurales aux problèmes urbains et des solutions urbaines aux problèmes ruraux. p 298-310.

MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, 2023, Approvisionnement vivrier de la métropole Yaoundé par ses périphéries, Thèse de doctorat, Université de Dschang, 333p.

NDOCK NDOCK Gaston, 2013, Métropolisation de Yaoundé et développement des villes satellites. Cas de Soa, Thèse de Géographie de l'Université de Yaoundé I. 522p.

NGUEGANG Prosper, 2008, L'agriculture urbaine et périurbaine à Yaoundé analyse multifonctionnelle d'une activité montante en économie de survie, Thèse en Agronomie et Ingénierie Biologique de l'Université de Libre de Bruxelles. 200 p.

N'SANGOU Antoine, 1977, L'agriculture vivrière autour de Yaoundé, C.E.S.S, I.S.H.ONAREST, Travaux et Documents n°6, 50 p.

RACAUD Sylvain, 2013, Les montagnes Uporoto entre ville et campagne, géographie des flux et intégration territoriale en Tanzanie, Thèse de doctorat, Université Toulouse Le Mirail. 452 p.

TCHEKOTE Hervé, 2004, Contribution des établissements de micro-finance a la lutte contre la pauvreté et au développement en milieu rural : Cas de l'arrondissement de Penka-Michel (Ouest-Cameroun). Mémoire de Maîtrise en Géographie-Aménagement-Environnement, Université de Dschang, Cameroun. 130p.

TCHEKOTE, Hervé et MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, 2020. « Les marchés périurbains dans l'approvisionnement vivrier des grandes métropoles : analyse à partir du cas de l'interaction entre Nkometou et Yaoundé au Cameroun ». In : Métropoles, villes intermédiaires et espaces ruraux : quelles interactions au service du développement territorial ? colloque, 23, 24 novembre 2017, Institut d'Auvergne du Développement des Territoires de Clermont-Ferrand, 15 p.

YEMMAFOUO Aristide, 2019, « Enjeux fonciers périurbains à l'ouest du Cameroun : entre urbanisation, approvisionnement des villes et patrimonialisation », In : *Hervé Tchekoté, Aristide Yemmafouo, Moïse Moupou (dir)*. Complexification des nouveaux enjeux fonciers en Afrique subsaharienne. Quelques expériences de l'Afrique du Centre et de l'Ouest, éditions clé, Yaoundé, Cameroun, pp.97-107. ISB : 978-9956-0-9438-7

YEMMAFOUO Aristide, 2013, *Urbanisation et espaces périurbains en Afrique subsaharienne : pratique à l'Ouest-Cameroun*, Harmattan, Cameroun, 264p.

TJOUEN Denise, 1982, *Droits domaniaux et techniques foncières en droit camerounais : étude d'une réforme législative*, Paris, Economica. 263p.